L’école municipale des sports :

193 enfants répartis en 6 groupes sur 3 sites différents avec 6 éducateurs diplômés, 6 aides éducateurs, 1 éducateur remplacent et un directeur.
L’école des sports est placée sous l’égide de l’Office Municipale des Sports.

Les sites de pratiques :

La salle Gâte Bourse
La salle de la demoiselle.
La salle du Donjon.

Les horaires et le jour :

Le samedi matin :

Pour les 5 ans de 10h45 à 12h00, salle gâte bourse et salle du donjon

Pour les 6 ans de 9h30 à 10h45, salle gâte bourse et Salle du donjon

Pour les 7 ans de 11h00 à 12h30, salle de la demoiselle

Pour les 8-10 ans de 9h30 à 11h00, salle de la demoiselle.

Les groupes :

Des groupes de 16 enfants maximum pour les 5, 6,7 ans.
Des groupes de 24 enfants maximum pour les 8, 9,10 ans.

L’encadrement :

Un éducateur diplômé et un aide-éducateur par groupe.

Le Directeur : Tellier Laurent.

Les éducateurs : Lemetayer Nicolas, Dupont Audrey, Rondeau Flavien, Allaoui Yamine, Barroca Damien.

Les aides-éducateurs : Billaud Chloé, Chaigneau Hélia, Laidin Lucie, Brunet Clarisse, Thomas Arnaud, Pasquier Margaux

Les éducatrices remplaçantes : Gauducheau Julien.

Les activités proposées :

Des sports collectifs : hand, foot, basket, rugby, volley, kin ball etc.
Des activités duelles : escrime, chambara.
Des sports de combat : judo, lutte, boxe.
Des sports de raquettes : badminton, tennis, tennis de table.
Des activités d'expressions : gymnastique, expression corporelle.
Des activités de pleine nature : course d'orientation, golf.
Des sports de glisse : roller.
Des activités athlétiques : athlétisme.

Le planning :

Une trentaine de dates répartie sur l'année scolaire, en dehors des vacances scolaire.

Les temps forts : - la journée de présentation (début septembre).
- Deux ou trois journées de rencontre entre les groupes
- Une journée découverte d'un club aux Herbiers.
- La journée porte ouverte (Fin mai-début Juin)
- La journée de clôture à Massabielle. (mi-juin)

Règlement intérieur

(à l'attention des parents)

1) Il vous sera demandé de venir chercher vos enfants à l'intérieur du gymnase afin que les éducateurs (trices) puissent s'assurer qu'ils partent bien avec vous. Aucun enfant ne sera autorisé à partir sans l'un de ses parents. Si quelqu'un d'autre devait venir récupérer votre enfant, merci de le signaler à l'éducateur (trice) référent.

2) Tout enfant venant à pied ou à vélo devra avoir rempli une attestation signée des parents l'autorisant à rentrer seul chez lui. Seule cette autorisation écrite permettra à l'éducateur de le laisser partir.

3) Toute absence devra être signalée à l'éducateur (trice) référent de l'enfant concerné. Au bout de trois absences consécutives non justifiées et/ou non prévenues, l'enfant se verra exclu de l'école municipale des sports, ceci afin de respecter les autres enfants qui étaient sur la liste

4) Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de bien vouloir respecter les horaires afin de permettre le bon déroulement des séances.

5) Vous vous êtes engagés en inscrivant votre enfant à l'école municipale des sports sur année complète, si pour quelques raisons que ce soit votre enfant décidait d'arrêter, aucun remboursement ne serait effectué (sauf contre- indication médicale).

6) Dans le cadre de ses activités au sein de l'école ses sports, votre enfant pourrait être amené à être filmé ou photographié. Un formulaire concernant le droit à l'image vous sera délivré afin de savoir si vous nous autorisez à utiliser l'image de votre enfant. Dans le cas contraire, celui-ci n'apparaîtra sur aucun support photographique ou audiovisuel.

Le responsable de l'école des sports et l'équipe d'éducateurs

Les 10 commandements du bon sportif

1) Tu t'es inscrit pour une année à l'école des sports ; tu respecteras ton engagement.

2) Un planning te sera donné en début d'année ; tu devras le suivre.

3) Un créneau horaire te sera donné pour que tout le monde puisse bénéficier du même temps de pratique ; tu respecteras donc ces horaires.

4) Tu dois être absent un ou plusieurs samedi ; tu préviendras ton éducateur (trice)

5) Un(e) éducateur (trice) va t'encadrer tout au long de l'année ; tu lui devras respect et politesse.

6) Tu vas te faire de nouveaux camarades de jeu ; tu leurs apporteras ton respect et de l'entraide.

7) Tu vas pratiquer des sports dans des lieux publics avec du matériel utilisé par d'autres enfants que toi ; tu devras respecter les locaux et le matériel mis à ta disposition.

8) Tu vas découvrir de nombreuses activités sportives tout au long de l'année ; tu participeras et ne délaisseras aucunes d'entre elles.

9) Dans toutes les activités auxquelles tu va participer, il y aura des règles du jeu ; tu devras écouter et respecter l'arbitre.

10) Faire du sport est un moment de partage et de plaisir ; ta bonne humeur et ton sourire seront de rigueur.

Le responsable de l'école des sports
et l'équipe d'éducateurs.